

Implantation d'antenne relais par SFR

Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation d'antennes relais, il réalise et transmet en Mairie un Dossier d'Information Mairie (DIM).

Conformément à cette réglementation, l'opérateur SFR a déposé en Mairie un Dossier d'Information Mairie en vue de l'installation d'une antenne relais (2G / 3G / 4G / 5G), parcelle cadastrée AM 0039, située Chemin de Feuchy à Saint-Laurent-Blangy.

Ce Dossier d'Information Mairie est consultable en Mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture.